

1^{ERE} EDITION
2014

CONDITIONS DE TRAVAIL
ET SANTE DES ARTISANS DU BTP

ARTISANTÉ BTP

 **IRIS**ST
Artisan de votre sécurité

 **CAPEB**
L'Artisanat du Bâtiment

 **cnatp**

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE



L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail) est un pôle d'innovation créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, et reconnu par les pouvoirs publics en 2009. Il se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l'artisanat du BTP. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l'IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou encore mener des études ciblées sont autant d'actions réalisées par l'IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L'IRIS-ST s'attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTENAIRES DE L'ÉTUDE



La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 370 000 entreprises employant moins de 20 salariés*, soit 98 % des entreprises du Bâtiment
- 700 000 actifs, soit 60 % des actifs du Bâtiment
- 70 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du Bâtiment

Depuis 1946, la CAPEB se mobilise pour promouvoir, défendre, représenter les intérêts économiques et sociaux des entreprises artisanales du bâtiment.

* Hors auto-entrepreneurs

Pour en savoir plus : www.capeb.fr



La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

On compte 61179 entreprises de Travaux publics et de Paysage. 92,6 % de ces entreprises sont artisanales (moins de 20 salariés). 31663 entreprises sont Travaux publics soit 91,74 % du secteur, 25690 entreprises sont Paysagistes soit 96,34 %. Les effectifs salariés des entreprises de Travaux publics de moins de 20 salariés sont de 76077. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

BAROMETRE ARTISANTÉ : UNE ENQUÊTE INÉDITE POUR PRENDRE LE POUFS DES CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES DU BTP

UN BAROMETRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Si les salariés ont historiquement fait l'objet de nombreuses études vis-à-vis de leurs conditions de travail, il en est tout autre pour les dirigeants d'entreprises et en particulier les chefs d'entreprises artisanales du BTP.

Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP, l'IRIS-ST, en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a donc décidé de réaliser une grande enquête nationale nommée « Baromètre ARTISANTÉ BTP » afin d'améliorer les connaissances sur la santé et la sécurité des artisans.

Avec plus de 3000 répondants, cette démarche a suscité un engouement tout particulier auprès des artisans, confortant l'intérêt de cette étude tant pour les acteurs de la branche du BTP que pour les artisans eux-mêmes.

DES ARTISANS SENSIBLES AUX QUESTIONS DE SECURITE

Les artisans ont la pleine mesure de leurs responsabilités en matière de prévention des risques professionnels. L'image de l'artisan ne se préoccupant pas des aspects de sécurité sur ses chantiers est donc bien révolue. En effet, ils portent une attention toute particulière aux questions de sécurité vis-à-vis de leurs salariés. Ils sont en revanche moins exigeants avec eux-mêmes et se réservent les tâches les plus à risques pour préserver leurs salariés. ❶

Ce constat nous pousse à nous interroger sur l'accidentologie réelle des artisans, donnée qui fait aujourd'hui cruellement défaut, faute de système d'assurance AT/MP pour les travailleurs indépendants.

Enfin, malgré une bonne appréciation des risques liés aux troubles musculo-squelettiques, certains risques demeurent sous-estimés, nous incitant à poursuivre les actions de sensibilisation des chefs d'entreprise.

Les artisans
n'hésitent pas à se
mettre en danger
pour préserver la
santé de leurs
salariés.

STRESS ET BURN OUT : DES SIGNES D'ALERTE

L'enquête a permis de dresser un panorama de l'état de santé des artisans du BTP. Même s'ils s'estiment en bonne santé, des indicateurs nous alertent sur la fragilité de leur état de santé physique et psychologique.

La particularité de l'entreprise artisanale réside dans l'engagement patrimonial et émotionnel de l'artisan dans son activité. En tant que passionné et entrepreneur, il met toute son énergie au profit de la réussite de son entreprise. Cet engagement, notamment en termes de temps de travail, se fait malheureusement souvent au détriment de la vie familiale et sociale ❷.

A l'image des autres dirigeants, les artisans du BTP ne sont pas épargnés par le stress au travail. ❸ Ils sont soumis à de nombreux facteurs de stress (intensité du rythme de travail, pression de délais, déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, exigence physique et mentale de la fonction ❹, sentiment d'isolement...).

Aussi, la crise économique actuelle joue un rôle de catalyseur du phénomène de stress en renforçant le sentiment d'insécurité (fortes variations de l'activité, faible visibilité sur les commandes et l'avenir, difficultés de trésorerie...) et en accentuant les difficultés liées à la concurrence (multiplication des demandes de devis, réactivité, chute des prix, contraintes de délais ❺...).

Bien qu'ils bénéficient de facteurs « protecteurs » du stress (passion du métier, autonomie, soutien et reconnaissance, bonnes relations sociales...), plus de la moitié des artisans du BTP déclarent souffrir d'un stress chronique qui met en danger leur santé mentale et physique.

L'étude révèle également que les artisans montrent de nombreux signes de « sur-investissement » au travail, terreau propice à un épuisement professionnel ou « burn out ». Leur rythme de travail laisse peu de place à une récupération physique et mentale. Le temps accordé à la sphère privée, véritable soupape de sécurité, est réduite. La fatigue est très marquée ❻, la qualité du sommeil est altérée et la dette de sommeil augmente.

Ces données nous incitent donc à la plus grande vigilance concernant le stress et le risque de « burn out » chez les artisans du BTP.

De nombreux
indicateurs nous
alertent sur un stress
élevé et un risque de
« burn out » chez les
artisans du BTP.

DES PISTES DE REFLEXION

A la lumière des résultats de ce baromètre, quelques pistes de travail émergent pour permettre une amélioration des conditions de travail des artisans du BTP, parmi lesquelles :

- l'élaboration d'un dispositif national de suivi statistique des accidents du travail et des maladies professionnelles des travailleurs indépendants
- la mise en place d'un suivi médical professionnel périodique pour les travailleurs indépendants en vue de détecter les maladies professionnelles et les premiers signes de souffrance au travail.
- L'élaboration d'un dispositif d'aide à la détection des signes de stress et de « burn out » à destination des artisans et des conjointes d'artisan...

CHIFFRES CLES

❶



73 %

DES ARTISANS SE RÉSERVENT LES TÂCHES LES PLUS À RISQUES

❷



89 %

DES ARTISANS TROUVENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPÎTE SUR LEUR VIE PERSONNELLE

❸



57 %

DES ARTISANS TROUVENT ÊTRE SOUVENT À TRÈS SOUVENT STRESSÉS

❹



95 %

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR ACTIVITÉ EST EXIGEANTE MENTALEMENT

❺



80 %

DES ARTISANS TRAVAILLENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT DANS L'URGENCE

❻



59 %

DES ARTISANS CONSIDÈRENT ÊTRE FATIGUÉS

RYTHME DE TRAVAIL

En sa qualité de chef d'entreprise, un artisan s'investit beaucoup dans son entreprise. Nombre d'entre eux témoignent régulièrement de l'amplitude de leurs horaires de travail et du nombre de jours travaillés au profit du maintien de leur activité. Comment se traduit cet investissement en termes de rythme de travail ? Les transformations actuelles de la vie économique et des marchés influent-elles l'organisation du travail et donc le rythme de travail ? Composante indissociable des conditions de travail, l'analyse de ce facteur vise à identifier les pratiques des artisans et les facteurs de risques potentiels pouvant avoir des impacts sur la santé et la sécurité.

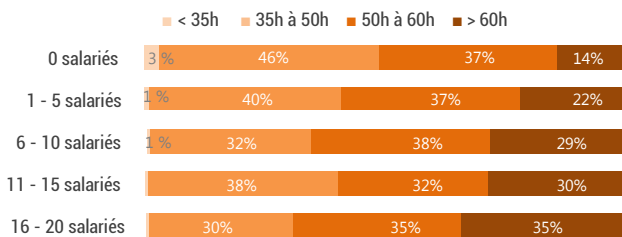
TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE



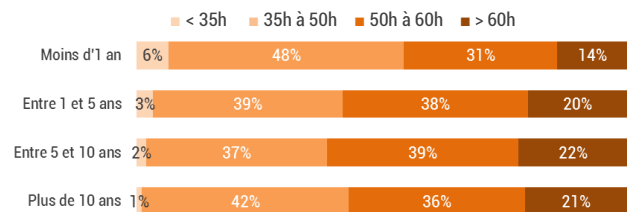
TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (GLOBAL)



TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET TAILLE DE L'ENTREPRISE DIRIGÉE



TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET ANCIENNETÉ DE L'ARTISAN DANS SON STATUT



Le temps de travail hebdomadaire des artisans est important avec une durée > 50 heures par semaine pour plus d'1 artisan sur 2. Ces données traduisent une importante charge de travail globale des artisans. L'étude révèle que les amplitudes horaires hebdomadaires > 60 heures s'observent de manière plus marquée avec l'augmentation de la taille de l'entreprise et que les artisans récents (< 1 an) sont moins concernés par ces amplitudes horaires importantes.

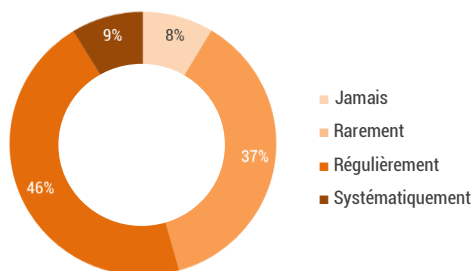
WEEKEND



1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEKEND

46 % régulièrement, 9 % systématiquement

TRAVAILLEZ-VOUS LE WEEKEND ?

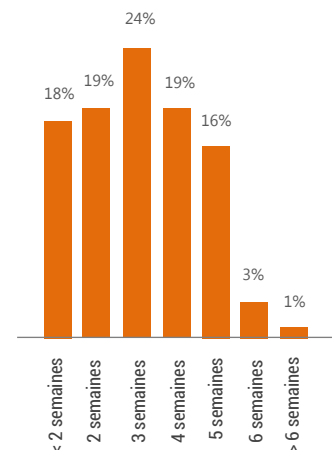


Travailler le weekend est une pratique très répandue. L'étude dévoile que 57 % des artisans déclarent travailler de 6 à 7 jours par semaine. Ce temps, communément réservé au repos et aux activités familiales et sociales, est, pour les artisans du BTP, l'occasion de traiter les tâches administratives et commerciales (démarches administratives, comptabilité, facturation, devis...), faute de temps suffisant durant la semaine.

CONGES



1 ARTISAN SUR 3 PREND 2 SEMAINES / AN DE CONGES AU MAXIMUM



Les congés des artisans sont globalement de courte durée avec notamment 37 % d'entre eux qui prennent 2 semaines de congés au maximum par an. (66 % de ces artisans ont moins de 5 ans d'ancienneté à leur poste de chef d'entreprise)

Dans un contexte économique difficile où la visibilité est réduite, il n'est pas rare que les artisans décident de « sacrifier » des congés pour réaliser un chantier non prévu.

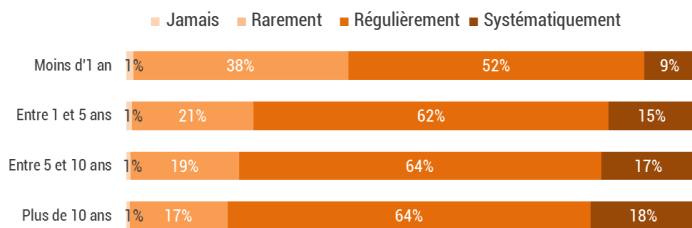
PERTURBATION DU RYTHME DE TRAVAIL



80 %

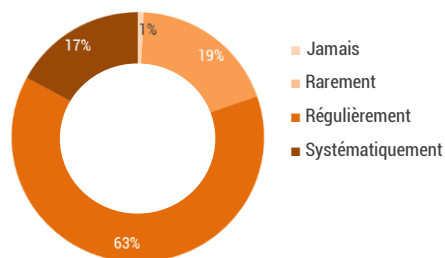
DES ARTISANS TRAVAILLENT SOUVENT
VOIRE TRÈS SOUVENT DANS L'URGENCE

SENSATION DE TRAVAILLER DANS L'URGENCE SELON L'ANCIENNETÉ DE L'ARTISAN DANS SON STATUT



La sensation de **travailler dans l'urgence** est partagée par 80 % des artisans. A l'origine : des contraintes de délais émanant du client, une mauvaise organisation (préparation du chantier, estimation des délais nécessaires, commande de matériaux...), une mauvaise coordination entre corps d'état... Etre bousculé dans son travail est souvent perçu négativement par les artisans car les contraintes temporelles sont parfois contraires aux valeurs du travail bien fait, qui nécessitent un temps suffisant et anticipé. L'étude montre que cette sensation augmente avec l'ancienneté de l'artisan à la tête de l'entreprise.

AVEZ-VOUS LA SENSATION DE TRAVAILLER DANS L'URGENCE ?



3 ARTISANS SUR 4
SONT SOUVENT INTERROMPUS
PENDANT LEUR TRAVAIL

75 % des artisans sont régulièrement **interrompus pendant leur travail**. Ces interruptions peuvent être de différentes natures : manque de matériel adéquat, sollicitations diverses (téléphone, salarié, confrère), aléas climatiques... Ces interruptions intempestives sont source d'agacement pour une grande majorité d'entre eux : 85 % des artisans trouvent que ces interruptions perturbent leur travail tandis que seulement 24 % jugent ces interruptions stimulantes.

ENSEIGNEMENTS

Une forte charge de travail

Le temps de travail des artisans se traduit par des plages horaires étendues, un travail fréquent le weekend et un nombre de jours hebdomadaires travaillés important. Si les amplitudes horaires les plus importantes (> 60h/semaine) sont inférieures à celles des dirigeants tous secteurs confondus (21% contre 32,9%¹), elles sont cependant plus nombreuses entre 50h et 60h /semaine. (37% contre 31,3 %).

Contrairement aux salariés dont le temps de travail est réglementé, la plupart des artisans ont le statut de travailleurs indépendants pour lequel il n'existe aucune réglementation sur le temps de travail. A noter que le temps de travail moyen d'un ouvrier du BTP est de 36,4 h/semaine².

Cette charge de travail importante est liée à la multiplicité des tâches réalisées par les artisans (chantiers, administratif, gestion...) ainsi qu'à la recherche permanente de nouveaux chantiers, condition essentielle du maintien de l'activité.

Des variations de l'activité et du rythme de travail

Le rythme et l'intensité du travail des artisans sont conditionnés par l'organisation de l'entreprise vis-à-vis des besoins du marché. En raison d'une conjoncture économique difficile depuis 2009, les artisans observent de plus en plus de variations de leur activité, alternant phases de fortes charges de travail et phases de ralentissement. Ces temps d'arrêt de l'activité sont très difficilement vécus par les artisans car ils sont source d'incertitude. Afin d'éviter tout période d'inactivité, de nombreux artisans sont prêts à accepter des chantiers imprévus, quitte à renforcer leur rythme de travail et à annuler leurs congés.

En outre, d'autres facteurs peuvent renforcer le rythme et l'intensité du travail de l'artisan : des pressions sur les délais émanant du client ou du donneur d'ordre, des aléas liés à la coactivité avec d'autres corps d'état, des conditions climatiques défavorables ou encore une mauvaise appréciation du temps nécessaire pour réaliser ses travaux.

C'est dans ce type de situations que la sensation de travailler dans l'urgence se fait ressentir. Ce phénomène est particulièrement préjudiciable car les artisans ont très majoritairement un fort attachement à la valeur du travail « bien fait » et dans « les règles de l'art » qui implique un temps de travail suffisant. Les contraintes de temps peuvent alors entrer en conflit avec l'éthique professionnelle, pouvant générer une souffrance vis-à-vis du sens du travail.

Devoir s'interrompre dans son travail arrive souvent à une très grande majorité d'artisans du BTP. Cette problématique ne relève pas forcément de facteurs organisationnels inhérents à l'artisan dans la mesure où les interruptions peuvent avoir des causes extérieures diverses. Ces ruptures dans le rythme de travail sont à l'origine de désorganisation ou encore de déconcentration.

Des répercussions possibles sur la santé

Un temps de travail caractérisé par de fortes amplitudes limite les possibilités de récupération physique et mentale, ce qui peut avoir des conséquences sur :

- la santé (fatigue, stress, risques de pathologies cardiovasculaires et d'épuisement professionnel « burn out »)
- la sécurité (risques d'accidents en lien avec une perte de concentration et de vigilance)
- l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

L'intensité et le rythme de travail sont donc des facteurs importants qui influent les conditions de travail des artisans.

¹ Source : Observatoire Amarok 2013
² Source : Dares mars 2014

RAPPORT

VIE PROFESSIONNELLE / VIE PERSONNELLE

Concilier sa vie professionnelle et sa vie personnelle équivaut à assumer pleinement son engagement et ses responsabilités sur les deux fronts. Il s'agit de répondre aux besoins des deux sphères dont les demandes ou les disponibilités requises peuvent être contradictoires, voire conflictuelles. Le constat d'un fort investissement dans leur entreprise incite à s'intéresser à ce phénomène chez les artisans. En effet, un déséquilibre trop marqué peut avoir des conséquences sur l'épanouissement, le bien-être et la santé.

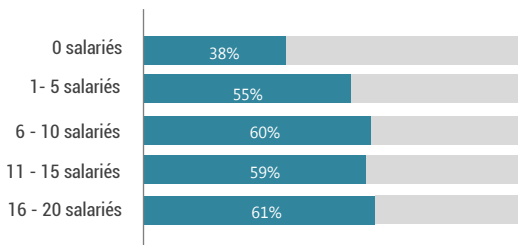
PLACE DU CONJOINT



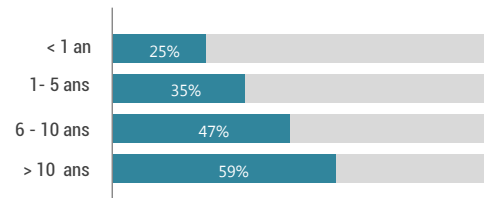
DANS 1 ENTREPRISE SUR 2, LE CONJOINT DE L'ARTISAN EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE

Les conjoints d'artisans sont très impliqués dans la vie des entreprises artisanales (50 % des entreprises interrogées). A ce titre, ils occupent souvent une fonction « support » en lien avec la comptabilité, la gestion des ressources humaines... Leur rôle est donc clé dans le fonctionnement des entreprises artisanales.

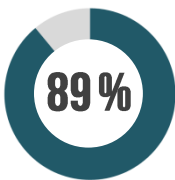
IMPLICATION DU CONJOINT DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE DIRIGÉE



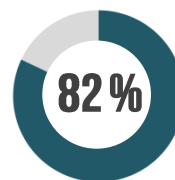
IMPLICATION DU CONJOINT DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE SELON L'ANCIENNETÉ DE L'ARTISAN DANS SA FONCTION



PLACE DE LA VIE PROFESSIONNELLE

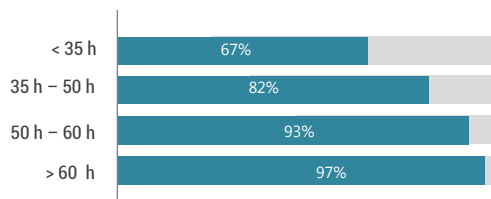


DES ARTISANS TROUVENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPÎTE SUR LEUR VIE PERSONNELLE

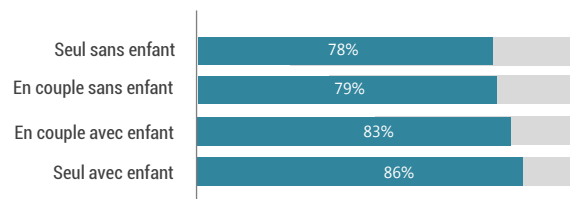


DES ARTISANS ESTIMENT NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT DISPONIBLES POUR LEUR ENTOURAGE DU FAIT DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

SENSATION DE DEBOREMENT DE LA VIE PROFESSIONNELLE SUR LA VIE PERSONNELLE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE



SENSATION DE NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT DISPONIBLE POUR SA VIE FAMILIALE ET SOCIALE SELON LA SITUATION FAMILIALE



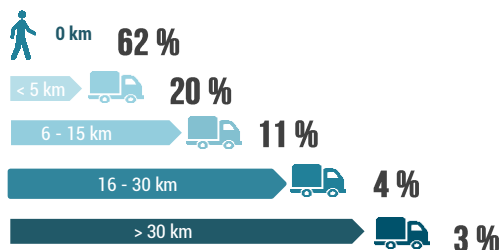
SOUTIEN ET RECONNAISSANCE



3 ARTISANS SUR 4 ESTIMENT QUE LEURS PROCHES MESURENT PLEINEMENT LES EFFORTS QU'ILS FOURNISSENT POUR LEUR ENTREPRISE

L'entourage joue un rôle important car il peut assurer un **soutien** moral dans les périodes difficiles que peuvent rencontrer les artisans. Cela suppose néanmoins que l'entourage ait dans un premier temps conscience des efforts fournis par l'artisan et de ses possibles difficultés. Et c'est le cas selon les artisans, puisque 75% déclarent que leur entourage est conscient de leur investissement dans leur entreprise. Ce chiffre s'explique notamment par la forte implication des conjoints dans la vie de l'entreprise. En termes de soutien effectif, ils sont 65% à déclarer en bénéficier, ce qui en fait la catégorie socioprofessionnelle avec le plus haut niveau de soutien. (source : *Technologia – Syndrome d'épuisement, une maladie professionnelle - mai 2014*)

DISTANCE DOMICILE — TRAVAIL (HORS CHANTIERS)



Les artisans du BTP se distinguent nettement de la moyenne nationale : 82 % des artisans habitent à moins de 5 km de leur entreprise, contre 28 % nationalement (source : SOeS, Insee, Inrets, enquête nationale transports et déplacements 2008).

La frontière géographique entre le lieu de travail et le domicile est donc souvent très mince. 62 % des artisans habitent à proximité immédiate de leur lieu de travail, le domicile devenant une partie à part entière de la sphère du travail.

LIEN AVEC L'ENTREPRISE



L'étude montre l'absence de frontière et de barrières entre l'artisan et son activité professionnelle. En effet, la quasi-totalité d'entre eux déclarent garder un lien avec leur activité pendant leurs jours de repos ou de congés. Ce phénomène s'explique par le souci constant de maintenir l'activité, notamment à travers la réponse à des demandes de devis.

Depuis quelques années, ce lien est facilité par le développement des nouvelles technologies (téléphonie, internet...) qui permet d'être joignable en toutes circonstances. Le téléphone portable est devenu un outil de travail indispensable dans la mesure où il s'adapte à la mobilité et aux besoins des artisans. Désormais, plus de 63 % des artisans sont équipés de terminaux connectés (smartphone ou tablette) et 68% d'entre eux reconnaissent utiliser leur smartphone à la maison pour une utilisation professionnelle. (source : Enquête Artisans et Mobilité CAPEB Batiweb Sage 2013)

ENSEIGNEMENTS

Travail en famille : particularité des entreprises artisanales

La plupart des entreprises artisanales ont un caractère familial, soit parce qu'elles ont fait l'objet d'une succession familiale, soit parce qu'elles font travailler un ou plusieurs membres de la famille. Non seulement les conjoint(e)s y sont très souvent impliqué(e)s mais il n'est pas rare que les enfants participent également à la vie de l'entreprise. Cette particularité induit un entremêlement des considérations professionnelles avec celles de la vie personnelle qui peut être source de déséquilibre. Cependant, ce schéma est moins présent chez des jeunes artisans où le conjoint a sa propre vie professionnelle et où le travail en famille est moins marqué.

La difficile équation du temps de travail

L'étude montre une grande emprise du travail sur la vie personnelle des artisans. Amplitude des heures de travail, vacances ou weekend écourtés, proximité de l'entreprise, lien avec le travail pendant les jours de repos... Difficile dans une telle situation de concilier sa vie professionnelle avec ses engagements familiaux et sociaux. Ce déséquilibre peut alors amener l'artisan à se couper de sa vie familiale et sociale, et à renforcer son isolement.

Si par définition les artisans bénéficient d'une grande autonomie et du pouvoir de gérer eux-mêmes leur temps, ils sont néanmoins contraints de se plier à un rythme dicté par les logiques du marché, souvent au détriment de leur vie personnelle. Le débordement de la vie professionnelle sur la sphère privée est donc fréquemment subi, et donc, mal vécu par les artisans.

A ce titre, ils vivent une certaine forme de déchirement entre l'importance qu'ils portent à leur entreprise et celle qu'ils accordent à leur vie personnelle. Il peut exister un sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses proches lorsque des moments en famille ou entre amis sont « sacrifiés » au profit de l'entreprise.

Lorsque la vie personnelle devient la variable d'ajustement du temps de travail de l'artisan, des tensions peuvent apparaître et mettre en difficulté la situation familiale et l'entente dans le couple.

Il est important de noter qu'il serait erroné d'opposer de manière binaire la vie professionnelle à la vie personnelle car les interactions sont multiples et complexes.

L'absence de barrières

Les spécificités des entreprises artisanales tendent à « brouiller » la frontière entre la vie professionnelle et la vie privée. La proximité entre le domicile et l'entreprise constitue un facteur potentiel de déséquilibre car la barrière géographique est dans plus d'un cas sur deux inexistante. L'implication des membres de la famille contribue également à l'amalgame des deux sphères. Enfin, avec le développement des nouvelles technologies, le travail s'invite désormais n'importe où et n'importe quand. Pour les artisans, il est alors difficile de « décrocher » du travail et la vie personnelle peut être envahie de préoccupations professionnelles.

Une soupape de sécurité à préserver

Quelle que soit la situation de chacun, la sphère personnelle constitue un espace privilégié de protection face aux difficultés rencontrées dans la vie professionnelle. Cette soupape de sécurité est particulièrement importante dans la prévention du stress au travail.

Elle est encore plus importante pour les artisans car la sphère privée peut leur permettre de « débrancher » et de rompre l'isolement dont ils sont particulièrement sujets. Au regard de ces facteurs, les artisans doivent donc être encore plus vigilants à la préservation de cette soupape, en limitant notamment l'envahissement de la vie privée par des aspects professionnels.

Il est donc essentiel que les artisans trouvent l'équilibre qui leur permet, selon leur situation familiale, leurs aspirations et les attentes de leurs proches, de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

Comme tout travailleur, l'artisan porte un regard subjectif sur son activité. Cette perception est importante car elle est le reflet de sa vision de ses propres conditions de travail. Les artisans trouvent-ils que leur activité est exigeante ? Que pensent-ils de leurs relations professionnelles ? Comment évaluent-ils leur qualité de vie au travail ? Autant de facteurs qui nous guident sur l'évaluation de leurs conditions de travail.

EXIGENCES DU TRAVAIL



87 %

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR
ACTIVITÉ EST PHYSIQUE
37% ASSEZ, 50% BEAUCOUP



95 %

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR ACTIVITÉ EST
EXIGEANTE MENTALEMENT
30% ASSEZ, 65% BEAUCOUP

Par nature, l'exigence du travail est diversement perçue par chaque individu car elle dépend d'un seuil de tolérance propre à chacun. Cependant, quel que soit ce seuil, la perception d'une activité exigeante ou fatigante est importante à prendre en considération en raison de son impact potentiel sur la perception de ses conditions de travail.

Exigence physique de l'activité

Sans surprise, les artisans s'accordent sur l'exigence physique de leur activité. Présents sur les chantiers, ils sont exposés aux mêmes efforts physiques qu'un salarié.

L'étude révèle que le critère de l'âge n'est pas significatif vis-à-vis de la perception de l'exigence physique du travail.

Exigence mentale de l'activité

L'exigence mentale de leur activité est reconnue par la quasi-totalité des artisans. Cette exigence se justifie notamment par la **diversité des tâches** réalisées par les artisans : travail de chantier, travail administratif, gestion... Ainsi, la nécessité d'organiser le travail, de préparer les plannings des chantiers, de concevoir les chantiers et évidemment la réalisation proprement dite sont autant d'activités exigeantes mentalement.

L'évolution permanente des modes constructifs, des normes, des règles de l'art sont également d'importantes sources de préoccupations des artisans car ces évolutions conditionnent la conformité des ouvrages.

Une charge mentale trop importante peut donc être à l'origine de mal-être au travail ou de stress lorsque l'artisan, isolé et manquant d'appui, n'arrive pas à y faire face.

RELATIONS AU TRAVAIL



	Très mauvaise	Plutôt mauvaise	Plutôt bonne	Très bonne
EN INTERNE DANS L'ENTREPRISE	0 %	3 %	56 %	41 %
AVEC LES CLIENTS	0 %	3 %	68 %	29 %
AVEC LES FOURNISSEURS	0 %	4 %	65 %	31 %

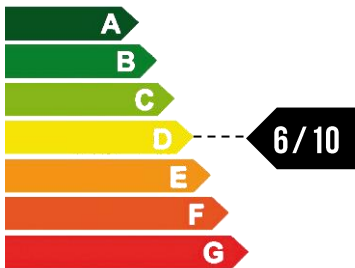
Dans leur ensemble, les **relations sociales** des artisans sont de bonne voire d'excellente qualité. En effet, le quotidien d'un artisan est fait d'échanges et de relations avec les salariés, les confrères, le conjoint, les clients, les fournisseurs, l'administration... La qualité de ces relations contribue indéniablement au bien-être au travail.

Compte tenu de la taille des entreprises artisanales, il est particulièrement important d'avoir de bons rapports sociaux et une ambiance de travail favorable. Les artisans y parviennent à travers une bonne communication, un lien de proximité fort avec leurs salariés, une relation de confiance, une forte autonomie et l'organisation de moments de convivialité. Cela permet de travailler plus efficacement, de générer de la satisfaction au travail et un plus fort attachement à l'entreprise.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail est la perception qu'a un individu de sa place dans l'entreprise, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses valeurs et ses inquiétudes. Il permet notamment d'évaluer son niveau de bien-être dans son environnement professionnel, au regard de ses conditions de travail.

NIVEAU DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL RESENTI

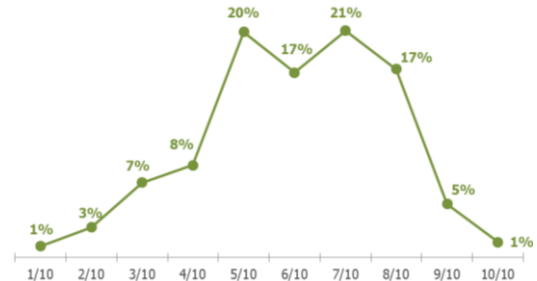


6/10, c'est la note moyenne de **qualité de vie au travail** attribuée par les artisans. Cette note est légèrement inférieure à celle des salariés français (6,53/10)¹. Cette évaluation est le reflet d'un ressenti général au regard d'une multitude de facteurs : les relations sociales, le contenu du travail, l'environnement physique de travail, l'organisation du travail, la réalisation et le développement professionnel, la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle...

La qualité de vie au travail est un indicateur intéressant car il permet d'évaluer les signes d'un mal-être au travail.

¹ Source : Enquête « Qualité de vie au travail » CSA ANVIE - 2013

RÉPARTITION DES NOTES (GLOBAL)



Pour les artisans du BTP, un lien fort relie le niveau de qualité de vie au travail et l'exigence mentale de l'activité : plus l'exigence mentale est importante, plus le niveau de qualité de vie au travail baisse.

Ce lien est beaucoup moins marqué lorsqu'il s'agit de l'exigence physique au travail. En effet, la pénibilité physique de l'activité ne constitue pas un facteur déterminant de la qualité de vie au travail comparé à l'exigence mentale.

La qualité de vie au travail étant un sujet d'étude à elle seule, le choix a été de « prendre la température » à travers cette notation afin d'en suivre l'évolution dans les années à venir.

ENSEIGNEMENTS

Un métier exigeant mentalement

Le niveau de perception de l'exigence physique par les artisans ne constitue pas de réelle surprise dans la mesure où il est directement lié à la nature des travaux réalisés sur les chantiers ou en atelier. A la différence, la charge mentale du travail a été évaluée comme très importante chez les artisans du BTP, devant même l'exigence physique.

Cette perception est conditionnée par la diversité des tâches et des responsabilités incombant aux artisans : ils doivent penser à tout, anticiper, savoir gérer les aléas et, très souvent, en ne pouvant compter que sur eux-mêmes.

Alors que certaines sollicitations psychologiques sont jugées comme acceptables, d'autres sont beaucoup plus mal vécues par les artisans. Ces exigences mentales jugées défavorables sont principalement celles qui mettent les artisans dans une situation inconfortable : tâches non maîtrisées ou source de contrariétés (démarches administratives complexes, difficultés à s'organiser en fonction des délais de paiement, impayés,...). De plus, avec l'augmentation des exigences réglementaires, le travail administratif a pris une place de plus en plus importante au détriment des réalisations de terrain, ce qui génère un conflit entre les aspirations de l'artisan et les obligations de sa fonction.

Des artisans inquiets vis-à-vis de l'avenir

En ces temps de crise économique, les artisans font face à un ralentissement significatif de l'activité. En effet, le secteur la construction traverse depuis plusieurs années une période de fort recul : la construction de logements neufs est à son plus bas niveau depuis 15 ans et l'activité d'entretien-amélioration reste à un niveau faible après deux années d'activité de baisse continue.

Cette conjoncture a réduit de manière significative les carnets de commande des artisans et accentué leurs difficultés de trésorerie (40% des entreprises artisanales déclarent des besoins en trésorerie²). De plus, ce climat défavorable multiplie les défaillances d'entreprises artisanales du BTP qui s'élèvent à plus de 40 par jour³. Cette situation crée une réelle incertitude et une perte de confiance : 64 % des chefs d'entreprises de TPE se disent pessimistes vis-à-vis de l'avenir de leur activité⁴. Bien que les artisans portent un fort attachement à leur métier et à leur fonction, ce contexte a des effets défavorables sur la qualité de vie au travail et la santé mentale des artisans.

^{2,3} Source : Note de conjoncture CAPEB 2^e trimestre 2014

⁴ Source : Baromètre des TPE Ifop / Fiducial 3^e trimestre 2014

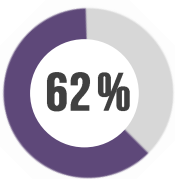
SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La sécurité au travail est une thématique largement étudiée chez les salariés. Or, les artisans, qui réalisent des travaux sur chantier, sont exposés aux mêmes risques que les salariés, sans que l'on ait pour autant d'analyse à leur sujet. Par ailleurs, en tant qu'employeurs, ils sont garants du respect des règles de sécurité vis-à-vis de leurs salariés. Mais qu'en est-il pour eux ? Appliquent-ils les mêmes principes de prévention envers eux qu'envers leurs salariés ? Face aux enjeux des accidents du travail et des maladies professionnelles, il est fondamental de mieux comprendre les comportements des artisans pour mieux les accompagner.

SENSIBILITÉ AUX QUESTIONS DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

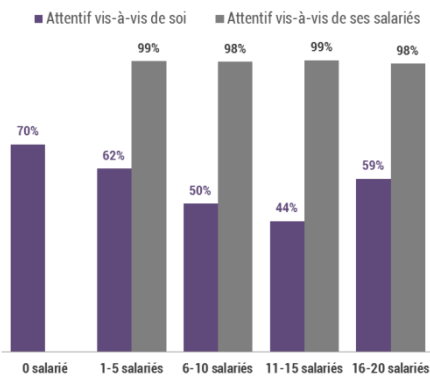


DES ARTISANS DÉCLARENT ÊTRE ATTENTIFS AUX QUESTIONS DE SÉCURITÉ VIS-À-VIS DE LEURS SALARIÉS



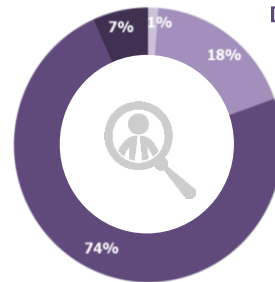
DES ARTISANS DÉCLARENT ÊTRE ATTENTIFS AUX QUESTIONS DE SÉCURITÉ VIS-À-VIS D'EUX-MÊMES

SENSIBILITÉ AUX QUESTIONS DE SÉCURITÉ SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE DIRIGÉE



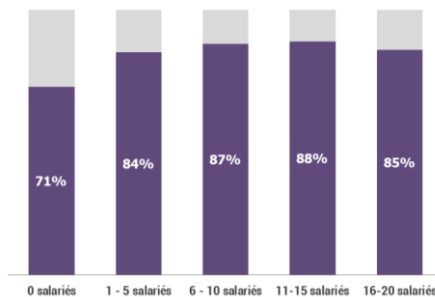
MAITRISE DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PENSEZ-VOUS MAÎTRISER LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DANS VOTRE ENTREPRISE ?



- Non, pas du tout
- Non, pas vraiment
- Oui, assez
- Oui, totalement

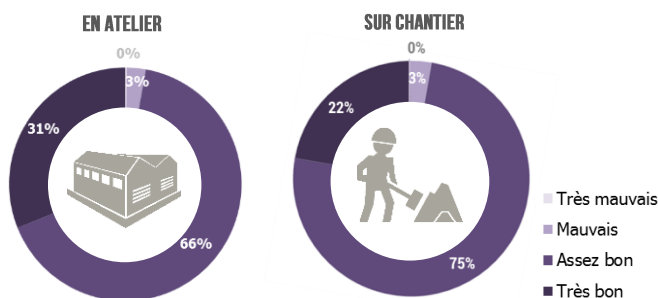
SENTIMENT DE MAITRISE DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE DIRIGÉE



3 ARTISANS SUR 4
(ARTISANS AVEC SALARIÉS) DÉCLARENT AVOIR RÉALISÉ LEUR DOCUMENT UNIQUE

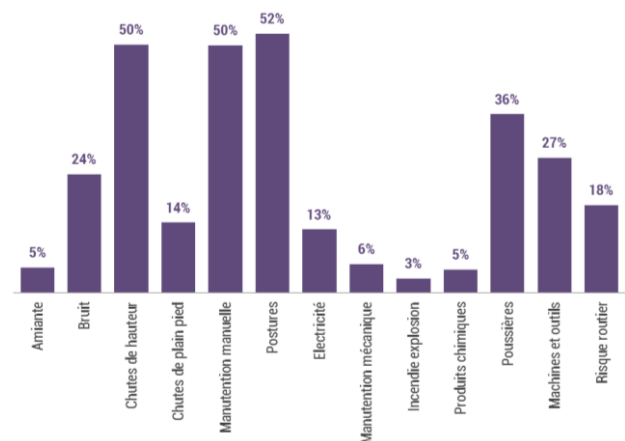
PERCEPTION DU NIVEAU DE SÉCURITÉ ET DES RISQUES

JUGEMENT DU NIVEAU DE SÉCURITÉ (GLOBAL)



Globalement, les artisans ont un **jugement très positif du niveau de sécurité** sur leurs chantiers et dans leur atelier (lorsqu'il existe). On notera néanmoins une appréciation plus nuancée pour les chantiers où la part des jugements « très bons » est plus faible au profit d'une évaluation « assez bonne ». Ce constat peut s'expliquer par la diversité des situations de chantiers, souvent source d'aléas, et où la maîtrise des risques est plus délicate qu'en atelier.

RISQUES PROFESSIONNELS LES PLUS IMPORTANTS DE L'ACTIVITÉ



La **perception des risques importants** est globalement cohérente avec l'activité des artisans. Elle pointe le risque de Troubles Musculo-Squelettiques, première maladie professionnelle dans le BTP, comme le plus important dans leur activité, au même titre que les chutes de hauteur. A l'inverse, certains risques (bruit, produits chimiques, par exemple) demeurent néanmoins sous-représentés.

ACCIDENTS DU TRAVAIL



17 %

DES ARTISANS ONT ÉTÉ VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Ce chiffre est particulièrement faible comparé à ceux enregistrés pour les salariés relevant du Régime Général. En effet, l'indice de fréquence annuel des AT pour les salariés du BTP est autour de 70. Rapporté sur 5 années, cela revient à comptabiliser environ 2 fois moins d'accidents chez les artisans que chez les salariés.

Les artisans auraient-ils moins d'accidents que leurs salariés ? Il est difficile de l'affirmer dans la mesure où les artisans ne disposent pas d'une assurance AT/MP au RSI (Régime Social des Indépendants), ce qui empêche tout suivi statistique.

Derrière ce chiffre faible peut se cacher un défaut de perception de l'accident de travail qui n'est pas reconnu comme tel lorsqu'il n'est pas véritablement invalidant.

Cet indicateur trouve donc ici sa limite et nous incite à nous interroger sur l'absence de suivi statistique national des artisans.

PRISE DE RISQUES

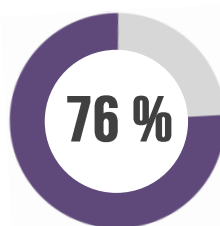


73 %

DES ARTISANS SE RÉSERVENT LES TÂCHES LES PLUS À RISQUES

Une grande part des artisans reconnaissent réaliser eux-mêmes les tâches les plus risquées sur les chantiers afin de préserver la santé et la sécurité de leurs salariés. Par la même occasion, ils évitent d'engager leur responsabilité en cas d'accident. Cette donnée nous incite d'autant plus à nous interroger sur l'accidentologie des artisans.

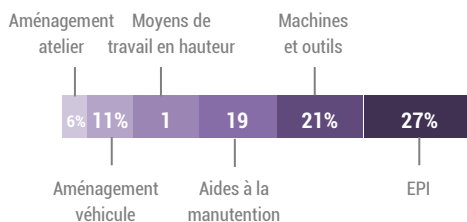
INVESTISSEMENTS SECURITE



DES ARTISANS ONT FAIT DES INVESTISSEMENTS AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION

La prévention ne fait pas exception aux investissements réalisés dans les entreprises artisanales. Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) sont assez naturellement en tête des investissements car ils sont bien identifiés « sécurité » et représentent des coûts unitaires plus faibles. Les autres types d'investissement (machines, aide à la manutention, moyens de travail en hauteur...) représentent des coûts plus importants mais les artisans sont prêts à s'équiper dans la mesure où ils contribuent non seulement à la sécurité mais également à l'efficacité et à la performance de l'entreprise. Les dispositifs d'aide financière mis en place par certains organismes (CARSTAT, OPPBTP...) constituent des leviers intéressants face aux difficultés financières rencontrées actuellement par de nombreuses entreprises. Encore faut-il que les artisans en aient connaissance.

NATURE DES INVESTISSEMENTS



Un engagement sécurité fort pour les salariés

L'étude révèle que la sécurité au travail est une problématique vis-à-vis de laquelle les artisans du BTP sont sensibles et engagés. A ce titre, ils sont 98% artisans à déclarer être attentifs aux questions de sécurité vis-à-vis de leurs salariés. Les artisans-employeurs ont ainsi une bonne connaissance de leurs responsabilités et des conséquences possibles en cas d'accident, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise et l'ancienneté de l'artisan dans son statut.

La formalisation de l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise est réalisée à travers le Document Unique (DU) dont 75% des artisans se déclarent détenteurs (contre 42% des entreprises de moins de 50 salariés tous secteurs confondus¹). Bien que ce taux de réalisation soit bien supérieur à la moyenne, le DU constitue une obligation réglementaire depuis 2001 pour toutes les entreprises avec salariés. Pour les entreprises artisanales dépourvues « d'expert » sécurité, la complexité de sa rédaction peut constituer un frein. Cependant, grâce à des outils tels que le portail « e-prévention » de l'OPPBTB², la réalisation du Document Unique devient plus accessible, même aux non-initiés. Document Unique ou non, des actions en faveur de la prévention sont mises en place par les artisans, et cela se traduit en autres à travers des investissements.

Des artisans moins soucieux de leur propre sécurité

Lorsqu'il s'agit de leur propre sécurité, l'étude montre que les artisans y porte une attention nettement moins forte. Cet écart peut s'expliquer par une réglementation beaucoup moins incitative que pour les salariés. Les artisans n'en sont pas moins sensibles car ils ont conscience que leur état de santé est déterminant pour le bon déroulement de l'activité. Ce constat est d'autant plus marqué chez les artisans sans salarié (ils sont 71% à être attentifs à leur propre sécurité) car toute l'entreprise repose sur leur bonne santé.

Un sentiment de maîtrise nuancé

Bien qu'il fasse appel à une perception personnelle, le niveau de maîtrise des questions de sécurité reste perfectible dans les entreprises artisanales du BTP. Ce phénomène est notamment plus marqué chez les artisans travaillant seuls où la perte de maîtrise est souvent liée à l'absence même de salariés ; l'aide d'un autre travailleur étant parfois nécessaire pour certains travaux.

Le sentiment de maîtrise fait appel à des connaissances personnelles des risques liés à son activité. A ce sujet, les artisans ont une bonne appréciation globale des risques prédominants (TMS, chutes). Il reste néanmoins des efforts à faire pour améliorer la prise en compte des autres risques pouvant être sous-estimés (amiante, bruit, risques chimiques, poussières...). En définitive, cet écart entre les risques réels et la perception des artisans constitue une fragilité et une source potentielle d'accidents. C'est pourquoi la sensibilisation et l'accompagnement des artisans sont des fondamentaux pour une amélioration efficace des conditions de travail.

Une prise de risques à ne pas négliger

Face aux responsabilités qui leur incombent, les artisans reconnaissent se réserver les tâches les plus à risques. En effet, lorsque la réalisation d'un ouvrage demande une opération délicate, exposant à des risques plus importants, il est fréquent que les artisans les exécutent eux-mêmes à la place de leurs salariés. Cette prise de risques est donc réalisée en toute conscience et dans un esprit protecteur mais nous pousse à nous interroger sur son incidence sur la santé et donc l'accidentologie réelle des artisans.

Il n'est plus à prouver que la prévention des risques professionnels est un vecteur de performance dans les entreprises. Pour les entreprises artisanales, les enjeux

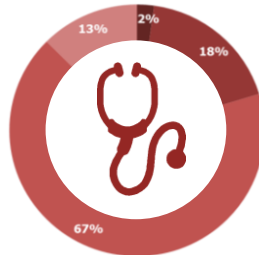
ETAT DE SANTÉ

La santé des entreprises artisanales est conditionnée par la bonne santé des artisans qui les dirigent. On entend régulièrement de la bouche des artisans qu'ils « ne peuvent pas se permettre d'être malade », toute « faiblesse » physique ou psychologie étant susceptible de fragiliser l'entreprise toute entière. Forts en façade et sur tous les fronts, les artisans sont-ils en bonne santé ? Sont-ils stressés ou fatigués ? Ces temps de crise ont-ils un effet sur leur santé ?

ETAT DE SANTÉ GÉNÉRAL



80 %
DES ARTISANS ESTIMENT
ÊTRE EN BONNE SANTÉ



ESTIMEZ-VOUS ÊTRE EN BONNE SANTÉ ?

- Non, pas du tout
- Pas vraiment
- Plutôt oui
- Oui, tout à fait

La bonne perception des artisans vis-à-vis de leur état de santé est significativement supérieure à celles des salariés (63 %). (Source : santé et bien être en entreprise chiffres clé 2013 - Malakoff Médéric)

Contrairement aux salariés où le suivi médical est assuré de droit par un service de santé au travail, les artisans (travailleurs indépendants) ne bénéficient pas de dispositif spécifique. Le médecin traitant constitue donc leur principal interlocuteur sur les questions de santé. Les artisans ne sont néanmoins que 25% à le consulter du fait de leur activité professionnelle.

Il n'existe donc peu voire pas de suivi préventif. Les consultations sont d'ordre curatif, la visite chez le médecin étant motivée par une douleur trop forte ou trop handicapante pour pouvoir travailler correctement.

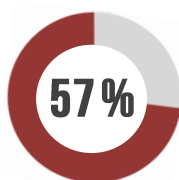
DÉTAIL DES PATHOLOGIES INDIQUÉES PAR LES ARTISANS

Pathologies	Pourcentage
Douleurs musculaires et articulaires	61%
Perte d'audition, acouphènes	11%
Troubles digestifs	8%
Maux de tête	7%
Troubles dépressifs	6%
Problèmes dermatologiques	4%
Problèmes cardiaques	1%
Troubles respiratoires	<1%
Diabète	<1%
Autres	2%



3 ARTISANS SUR 4
NE SONT PAS SUIVI MÉDICALEMENT
VIS-À-VIS DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

STRESS



57 %
DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT
VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

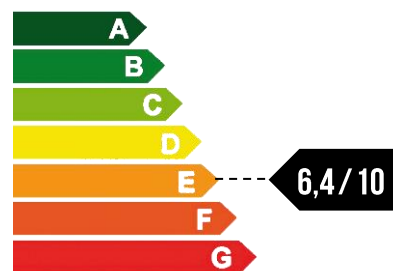
PERCEPTION DU STRESS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE DIRIGÉE

	Pas du tout	De temps en temps	Souvent	Très souvent
0 salarié	6%	50%	31%	13%
1 - 5 salariés	4%	36%	38%	22%
6 - 10 salariés	2%	29%	40%	30%
11 - 15 salariés	3%	23%	46%	28%
16 - 20 salariés	2%	37%	35%	26%

PERCEPTION DU STRESS SELON L'ANCIENNETÉ DE L'ARTISAN DANS SON STATUT

	Pas du tout	De temps en temps	Souvent	Très souvent
< 1 an	6%	60%	26%	8%
1 - 5 ans	4%	43%	36%	17%
5 - 10 ans	5%	37%	37%	21%
> 10 ans	4%	38%	36%	22%

NIVEAU MOYEN DU STRESS PERÇU

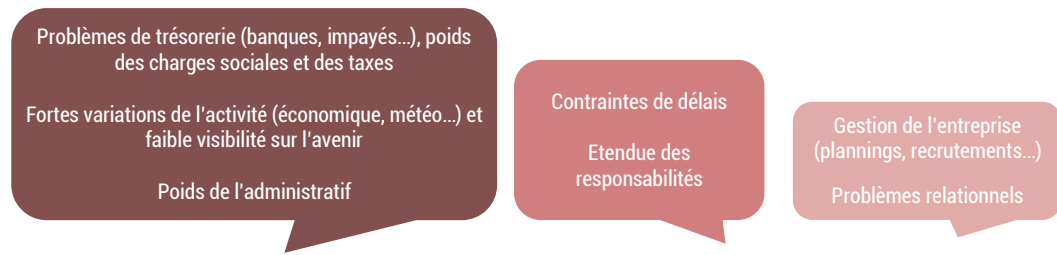


Le stress, dans le cadre professionnel est l'ensemble des réactions que l'on peut manifester lorsqu'on est confronté à des exigences et à des pressions professionnelles ne correspondant pas à ses connaissances et à ses capacités et qui remettent en cause notre aptitude à faire face.

En matière de stress, les artisans du BTP ne font pas exception à la tendance nationale qui place le stress comme le nouveau « mal du siècle » : plus d'1 artisan sur 2 estime être très régulièrement stressé. Ils dépassent la moyenne nationale française de perception du stress qui concerne 40 % des salariés (tous secteurs confondus)¹. Les artisans sont très proches des chiffres des dirigeants de PME (tous secteurs confondus) touchés à hauteur de 61 %.

La perception du stress est notamment liée à l'exigence mentale de l'activité : plus elle est élevée, plus le niveau de stress augmente. Les femmes y sont également plus sensibles que les hommes (37 % des femmes sont « très stressées » contre 20 % des hommes). Enfin, force est de constater que le niveau de stress varie également sensiblement selon le nombre de salariés ou encore de l'ancienneté de l'artisan dans son statut.

RAISONS INVOQUÉES PAR LES ARTISANS VIS-À-VIS DU STRESS PERÇU



FATIGUE



59 %

DES ARTISANS CONSIDÈRENT ÊTRE FATIGUÉS

41 % ASSEZ, 18 % BEAUCOUP



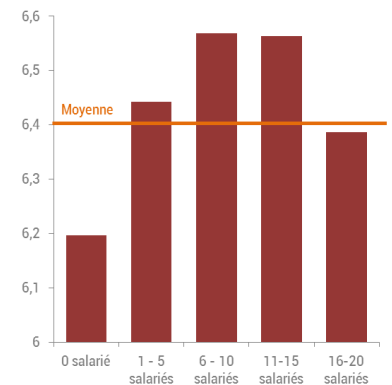
45 %

DES ARTISANS JUGENT LA QUALITÉ DE LEUR SOMMEIL COMME MAUVAISE

NIVEAU MOYEN DE LA FATIGUE RESENTIE



NIVEAU DE FATIGUE RESENTIE SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



ENSEIGNEMENTS

Une bonne santé affichée

L'activité professionnelle d'un artisan peut avoir des effets positifs sur la santé et le bien-être : l'enthousiasme et le plaisir au travail sont source de satisfaction et d'épanouissement personnel. Malgré un engagement fort, ces facteurs peuvent être salutaires si l'artisan y trouve un équilibre.

Les artisans du BTP ont un jugement très positif de leur état de santé. Réalité ou façade ? Difficile d'en juger de manière objective faute de dispositif de suivi médical spécifique des travailleurs indépendants. En tout état de cause, les artisans ont depuis longtemps montré une forte capacité de résistance physique et psychologique, ne ménageant pas les efforts pour assurer la continuité de leur activité coûte que coûte, même en cas de maladie. Cependant, les artisans n'échappent pas aux pathologies fréquentes dans le secteur, notamment les TMS. Leur faible suivi médical est alors préjudiciable car il ne permet pas de démarche préventive ou de déceler les signes avant-coureur de pathologies.

Les souffrances invisibles des artisans

Fortement engagés émotionnellement dans la réussite de leur entreprise, les artisans passent très souvent sous silence leurs difficultés, de crainte que celles-ci ne soient considérées comme des échecs personnels. Derrière cette force affichée en façade peut donc se cacher de réelles souffrances : écart entre aspirations et activité réelle, sentiment d'isolement, manque de soutien ou de reconnaissance...

Les artisans face au stress

Bien qu'ils bénéficient de facteurs de « protection » (passion du métier, autonomie, latitude décisionnelle, soutien et reconnaissance, bonnes relations sociales...), l'étude révèle que les artisans du BTP ne sont pas épargnés par le stress au travail. Leur perception est proche de celle des autres dirigeants (63 % des dirigeants de TPE sont souvent à très souvent stressés¹)

Par nature, le stress, lorsqu'il est passager et surmontable, ne présente pas de risques particuliers pour la santé. Il peut même être perçu comme un moteur. Cependant, l'étude montre que les périodes de stress ressenties par les artisans sont fréquentes à très fréquentes pour 57% d'entre eux ce qui laisse présager un impact sur leur santé car le stress devient alors chronique.

Le stress perçu par les artisans est la résultante d'une combinaison de différents facteurs : intensité de leur rythme de travail, pression des délais, déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, exigence physique et mentale de leur fonction, sentiment d'isolement... Aussi, la crise économique amplifie-t-elle la perception du stress car la conjoncture renforce le sentiment d'insécurité (fortes variations de l'activité, faible visibilité sur les commandes et l'avenir, difficultés de trésorerie...) et accentue les difficultés liées à la concurrence (multiplication des demandes de devis, réactivité, chute des prix, contraintes de délais...).

Ce stress a des effets multiples sur la santé des artisans, et notamment sur leur sommeil : ils sont 45 % à avoir une mauvaise qualité de sommeil et 59 % à se déclarer fatigués (contre 46 % des dirigeants tous secteurs confondus²). Cette dette de sommeil est particulièrement préjudiciable car le sommeil joue un rôle clé dans la récupération physique et mentale.

L'épuisement professionnel de l'artisan

Lorsque les exigences émotionnelles du travail deviennent trop importantes, que le travail devient source d'acharnement et que les résultats souhaités ne sont pas atteints, il y a risque de « sur-investissement » nuisible : ses ressources personnelles s'épuisent, le plaisir au travail disparaît, laissant place à un état dépressif et de dévalorisation de ses compétences. La personne se retrouve dans un état d'épuisement émotionnel mais aussi physique et mental. C'est le « burn out » ou épuisement professionnel.

Compte tenu de leur rythme de travail et des difficultés rencontrées depuis plusieurs années, et malgré des facteurs protecteurs, de nombreux indicateurs nous incitent à la plus grande vigilance sur le risque de stress et de burn out chez les artisans du BTP.

¹ Source : Le stress des entrepreneurs - TNS Sofres et Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables 2010

² Source : Regards sur les PME n° 12, Observatoire des PME, OSEO services 2006

NOTE METHODOLOGIQUE

METHODOLOGIE

L'objectif de l'étude est simple : collecter au moyen d'un questionnaire en ligne des données permettant d'analyser les conditions de travail et la santé des artisans du BTP à travers un certain nombre de thématiques identifiées.

Le questionnaire, élaboré par l'IRIS-ST en lien avec la CAPEB et la CNATP, comprend 51 questions structurées en plusieurs modules issus d'une vision pluridisciplinaire du sujet :

- ▶ Le rythme de travail
- ▶ Le rapport entre vie professionnelle et vie personnelle
- ▶ La perception de l'activité
- ▶ Les conditions de travail et la sécurité
- ▶ La santé

Seuls les 3120 questionnaires complétés dans leur intégralité ont été conservés pour l'analyse des résultats. L'échantillon a été dimensionné de sorte à être suffisant pour porter des appréciations et se rapprocher de la représentativité du secteur.

 **MODE DE PASSATION**
Enquête en ligne via mailing

 **CIBLE**
Chefs d'entreprise artisanales du BTP de 0 à 20 salariés (artisans)

 **PERIMETRE**
France métropolitaine

 **PERIODE**
Juin – Juillet 2014

UNE CIBLE SPECIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 20 salariés a été retenue.

Les entreprises artisanales du BTP

Avec plus de 490 000 entreprises, 786 000 salariés et 473 000 travailleurs non-salariés, les entreprises artisanales du BTP occupent une place privilégiée dans l'économie française. Dotées de moins de 20 salariés, elles représentent 98 % des entreprises du BTP. Face aux enjeux de société (urbanisme, habitat, développement durable...), l'offre des produits et services de ces entreprises représente un chiffre d'affaires annuel en France de plus de 75 milliards d'euros. Le BTP est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

Les chefs d'entreprises artisanales du BTP

A leurs têtes, les chefs d'entreprise artisanales ont de nombreux rôles à jouer. En plus d'être gestionnaire, manager, en charge de la production et de l'administratif..., ils doivent être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes leur demandant une polyvalence et une forte adaptabilité.

CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON



3120
REPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	987	32%
1 – 5 salariés	1594	51%
6 – 10 salariés	396	13%
11-15 salariés	97	3%
16-20 salariés	46	1%
Total général	3120	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins d'1 an	77	3%
Entre 1 et 5 ans	608	19%
Entre 5 et 10 ans	771	25%
Plus de 10 ans	1664	54%
Total général	3120	100%

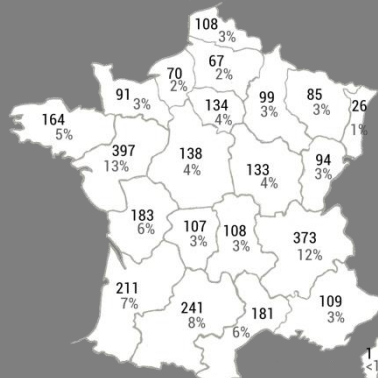
Age

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	101	3%
31 - 40 ans	586	19%
41 - 50 ans	1152	37%
51 - 60 ans	1137	36%
Plus de 60 ans	144	5%
Total général	3120	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	59	2%
Charpente	145	5%
Couverture	206	7%
Electricien	377	12%
Maçonnerie	485	16%
Menuiserie	464	15%
Métiers de la pierre	19	1%
Paysage	25	1%
Peinture	249	8%
Plâtrerie - plaques	147	5%
Plomberie chauffage	820	26%
Serrurerie métallerie	60	2%
Travaux publics	64	2%
Total général	3120	100%

Répartition géographique



Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Homme	3003	96%
Femme	114	4%
Total général	3120	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
En couple avec enfant(s) à charge	1979	63%
En couple sans enfant à charge	910	29%
Seul avec enfant(s) à charge	65	2%
Seul sans enfant à charge	166	5%
Total général	3120	100%

SOURCES

- Regards sur les PME n° 12*, Observatoire des PME, OSEO Services. 2006.
- Regards sur les PME n° 8*, Observatoire des PME, GIE OSEO services. 2005.
- Regards sur les PME n° 7*, Observatoire des PME, GIE OSEO services. 2005.
- Stress au travail et santé. Situation chez les indépendants*, INSERM, 2011.
- PME et risques professionnels*, Enquête LH2 INRS, 2011.
- Santé et bien-être en entreprise chiffres clés 2013*, Malakoff médéric, 2013.
- La qualité de vie au travail, pour vous c'est quoi ?* Sondage TNS Sofres pour la 10^e semaine pour la qualité de vie au travail, ANACT. 2013.
- Qui sont les dirigeants des PME ?* Compte rendu de la conférence portant sur les résultats de l'étude ARIANE – TNS Sofres. 2012.
- Baromètre des Chefs d'Entreprise*. APM Opinion way. 2011
- La dépression en France*. Enquête Anadep 2005, Saint-Denis : INPES, coll. Études santé, 2009
- Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail*. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Office des publications officielles des Communautés européennes. Luxembourg. 2007.
- L'état de santé de la population en France - Suivi des objectifs annexés à la loi de santé publique - Rapport 2011*. DREES. 2011
- ESENER Résumé - Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents*. EU-OSHA. Belgique. 2010.
- Les PME françaises face aux risques*. Résultats du sondage Apave – TNS SOFRES – Arguments Corporate. 2014
- EVREST EVolutions et RElations en Santé au Travail. Rapport descriptif national 2011-2012*. GIS EVREST. 2013
- Les conditions de travail des non-salariés en 2005*. Premières Synthèses Informations n°50.1. DARES. 2009.
- Temps et travail : l'intensité du travail*, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Office des publications officielles des Communautés européennes. Luxembourg. 2002
- Comment concilier Bien-être et Performance au travail ?* Actes des 4e Rencontres parlementaires sur la santé et le bien-être au travail. 2014.
- Les effets du travail sur la vie privée*. Premiers résultats de l'enquête Technologia et Mutuelle UMC. 2012
- Baromètre des TPE vague 55*. Ifop Fiducial. Juillet-Aout-Septembre 2014
- Enquête Santé. Kadris RSI. 2012
- Baromètre de la prévention des risques professionnels DEKRA 2014
- Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*. Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail INSEE. 2013
- Le syndrome d'épuisement, une maladie professionnelle*. Technologia. 2014

CONDITIONS DE TRAVAIL
ET SANTE DES ARTISANS DU BTP

ARTISANTÉBTP

1^{ERE} EDITION
SEPTEMBRE 2014